

**EFFEKTIV**



Les meubles EFFEKTIV sont testés pour répondre aux normes les plus strictes en termes d'usage professionnel (EN-14073-2, Ansi/BIFMA X:5.2 et X:5.5) et à nos normes rigoureuses de qualité et de durabilité. Nous pouvons ainsi offrir une garantie de 10 ans couvrant les défauts de matériau et vices de fabrication constatés sur tous les articles de la série EFFEKTIV. Les modalités de cette garantie sont décrites dans la présente brochure.





## **Que couvre cette garantie?**

Cette garantie couvre les défauts de matériau et vices de fabrication de tous les éléments du système de rangement EFFEKTIV. La période de garantie débute à la date d'achat chez IKEA. Le ticket de caisse original est nécessaire et constitue la preuve d'achat.

## **Que fait-on pour régler le problème?**

IKEA examine si la défectuosité est couverte par la garantie. IKEA, par le biais de ses propres services ou d'un partenaire autorisé, procède alors, après accord du client, à la réparation de l'article défectueux ou à son remplacement par un article équivalent.

Dans ces cas, IKEA prend à sa charge les coûts des réparations, des pièces de rechange, de la main-d'œuvre et de son déplacement, à condition que l'article soit disponible pour réparation sans occasionner de dépenses spéciales. Cette règle ne s'applique pas aux réparations non agréées par IKEA ou son partenaire services autorisé. Les éléments remplacés deviennent la propriété de IKEA.

Si l'article ne fait plus partie de l'assortiment, IKEA pourvoit à un remplacement adéquat. La définition d'un remplacement adéquat est établie après accord entre le client et IKEA.

## **Qu'est-ce qui n'est pas couvert par la garantie?**

La garantie ne couvre pas les dommages résultant d'un entreposage, d'une installation ou d'un montage inadéquat, d'une utilisation inappropriée, abusive ou impropre, d'une transformation ou du non-respect des instructions d'entretien.

La garantie ne couvre pas l'usure normale, ni les coupures, rayures ou dégâts résultant de chocs ou accidents.

La garantie ne s'applique pas si le meuble EFFEKTIV a été installé à l'extérieur ou dans un environnement humide.

La garantie ne couvre pas les dommages accessoires ou indirects.

### **Entretien**

Lorsque vous montez un élément mural, utilisez toujours des vis et chevilles adaptées au matériau du mur. Si vous avez une quelconque hésitation, adressez-vous à un professionnel.

Resserrez les vis de fixation après deux semaines et contrôlez leur serrage deux fois par an.

### **Structure**

Nettoyez avec un chiffon imbibé d'un détergent doux, essuyez avec un chiffon sec.

### **Verre**

Nettoyez avec un chiffon imbibé d'eau ou avec un produit pour les vitres, essuyez avec un chiffon sec.

### **Application de la garantie légale**

La présente garantie n'affecte pas les droits du consommateur en vertu du régime des vices cachés ou de l'obligation de délivrance d'un bien conforme tels que prévus par le Code civil (loi du 1er septembre 2004 relative à la protection des consommateurs en cas de vente de biens de consommation).

### **Comment nous contacter en cas de besoin?**

Contactez votre magasin IKEA. Vous trouverez les adresses et numéros de téléphone dans le catalogue IKEA, ou sur [www.IKEA.be](http://www.IKEA.be).





# **CONSERVEZ VOTRE TICKET DE CAISSE!**

**C'est votre preuve d'achat; il vous sera demandé pour tout appel en garantie.**

N'hésitez pas à vous rendre sur [www.IKEA.be](http://www.IKEA.be) pour toute question ou réclamation.



Design and Quality  
IKEA of Sweden